

**PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE PONTIAC**

PROCÈS-VERBAL de la séance spéciale du Conseil municipal tenue mardi,
le 22 août 2007 à 19h30 à l'Hôtel-de-ville situé au 2024 route 148, Pontiac à laquelle
étaient présents :

Edward McCann, maire, Garry Dagenais, maire suppléant, les conseillers, Lawrence
Tracey, Harold McKenny, Raymond Gougeon, Brian Middlemiss et Dr Jean Amyotte.

ABSENCE MOTIVÉE : Jim Coyle, conseiller.

ÉGALEMENT PRÉSENT : le directeur général.

La séance a débuté à 19h40.

07-08-681

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

1. Adoption de l'ordre du jour
2. Eau potable – Quyon
3. Projet de pavage
4. Demande de cadastre – M. Barbe
5. Levée de la séance

Il est

Proposé par Raymond Gougeon
Appuyé par Harold McKenny

ET RÉSOLU d'adopter l'ordre du jour tel que préparé et lu.

Adoptée

07-08-682

MANDAT – TRAITEMENT DES EAUX

Il est

Proposé par Harold McKenny
Appuyé par Garry Dagenais

ET RÉSOLU QUE la municipalité accepte l'offre de J.A. Lecompte & Asso., tel que
présenté pour la mise à jour des données pour le projet d'approvisionnement en eau
potable au coût de 12 500,00 \$ (taxes non incluses). Les sommes proviendront des
surplus réservés pour l'eau potable.

Adoptée

Certificat de disponibilité de crédit no 0807033

07-08-683

ACHAT DE GRAVIER – PROJET DE PAVAGE

CONSIDÉRANT l'appel d'offres envoyé pour l'achat de gravier;

CONSIDÉRANT QUE les plus basses soumissions ont été étudiées et jugées conformes;

EN CONSÉQUENCE, il est

Proposé par Raymond Gougeon
Appuyé par Dr Jean Amyotte

ET RÉSOLU d'accorder les contrats suivants à *Lamarche McGuinty* :

<u>Chemins</u>	<u>Prix total (incl. taxes)</u>
Alary, Tremblay, Damas-Perrier	82 342,32 \$
Maple, Pères-Dominicains	93 061,93 \$
Crégheur, Steele, De la Montagne	78 878,47 \$
Lavigne, Davis & Soulières, Terry-Fox	102 062,74 \$

Brian Middlemiss vote contre la résolution.

Adoptée

Certificat de disponibilité de crédit no 0807033

07-08-684

CADASTRE – Mme Colette Bélisle et M. Gérald Barbe – 2920, 2870 et 2860 route 148

CONSIDÉRANT qu'une partie du lot 2 683 115 sera vendue au propriétaire du lot adjacent créant le lot 4 040 469;

CONSIDÉRANT que le résidu du lot 2 683 115 sera joint au lot 2 683 119 créant le lot 4 040 594;

CONSIDÉRANT QUE les nouveaux lots créés par la demande sont conformes au règlement de lotissement 178-01 ;

Il est

Proposé par Garry Dagenais
Appuyé par Raymond Gougeon

ET RÉSOLU que le conseil supporte la demande du requérant tel que proposé sur le plan préparé par l'arpenteur géomètre M. Michel Fortin sous ses minutes 16664 en date du 17 juillet 2007.

Adoptée

07-08-685

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Il est

Proposé par Harold McKenny
Appuyé par Dr Jean Amyotte

ET RÉSOLU de lever la séance à 20h10 ayant épuisé l'ordre du jour.

Adoptée

Certificat de disponibilité de crédit / 0807033

Je, soussigné, directeur général, conformément à l'article 961 du Code municipal du Québec, certifie que la municipalité dispose, au fonds général d'administration, de crédits suffisants pour ces dépenses reliées aux résolutions suivantes: 07-08-682 et 07-08-683.

MAIRE

DIRECTEUR GÉNÉRAL